

Armoiries de la Commune de MARTOT



Le Mot du Maire

Chers Amis,

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite pour l'Année 2006 en mon nom, au nom de mes Adjointes et de l'ensemble du Conseil Municipal.

Permettez moi d'insister sur deux vœux qui me semblent essentiels :

— La Santé qui permet de tout entreprendre.

— Le Travail qui, associé à la Santé, permet de vous épanouir et de progresser dans les objectifs que vous souhaitez atteindre.

Ce début d'Année est aussi le moment de faire le bilan de l'Année écoulée et de présenter les projets de cette Nouvelle Année.

Réalisations 2005.

Maintien des deux postes d'enseignants à la rentrée Scolaire.

Demande de la commune de quitter le SCOT de l'Agglomération ROUEN/ELBEUF.

Remplacement de la chaudière de l'École et installation d'une chaudière indépendante pour le logement locatif.

Réalisation d'importants travaux dans la Salle Communale (Mise en conformité de l'installation électrique et installation d'une Climatisation réversible).

Élaboration du PLU.

Réalisation de divers travaux de Voirie.

Projets 2006.

Finir le PLU et mener en parallèle la viabilisation des terrains constructibles après le lotissement SAINT AIGNAN.

Améliorer l'entretien des réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales.

Évacuer les Eaux Pluviales du lotissement SAINT AIGNAN.

Terminer les Enfouissements des Réseaux Électricité et Téléphone dans le quartier de La GARENNE.

Continuer des travaux de voirie Communale selon les possibilités.

Réparer la toiture de l'ÉGLISE.

Étudier les possibilités de restauration des pierres extérieures de l'ÉGLISE.

Voilà les domaines dans lesquels le Conseil Municipal et moi-même allons travailler cette année, en restant à votre service pour vous écouter et vous faciliter la vie au quotidien.

Bonne et heureuse Année 2006

Daniel LAFFILLE

AU PROGRAMME

1ère BOURSE AUX JOUETS ANCIENS



Elle se déroulera au profit de l'association "Ti'Toine",
à la salle des fêtes de Martot le

dimanche 22 janvier de 8h à 19h.

Renseignements au 06 18 61 78 73 après 19h.



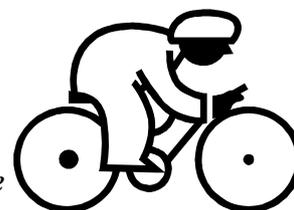
Tour de Normandie 2006

Étape : Gaillon - Elbeuf soit 74 Km.

Les passages des coureurs cyclistes sont prévus à Martot le :

mercredi 22 mars à 15h30 et à 16h30

Seront empruntés le VC n°1, la rue de la Mairie et celle de St Pierre
Il est recommandé aux riverains d'être prudents.



THÉÂTRE

vendredi 24 mars, à 20 h 30, à la salle communale :



Dans la plus pure tradition des comédies de boulevard,
Racines Spectacles et la *Commission Culturelle de Martot* vous proposent une pièce de théâtre :

"Passons prendre le café chez Feydau"

Tout est dit : Humour et Fantaisie. Nous nageons dans le plus haut divertissement. Le spectacle s'enchaîne sans répit pendant 1 h 45 à travers des situations drôles et diverses, imaginées et écrites par *Frédéric HOLMEIR*.

Des précisions vous seront apportées ultérieurement concernant les tarifs et les modalités de réservation.



Soirée scolaire

L'école vous propose une soirée le
samedi 25 mars
afin de financer des sorties éducatives.



AU PROGRAMME

INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs les fripouilles à Criquebeuf sur Seine lors des prochaines vacances de février, voici des informations pour vous aider. Le centre accueille les enfants dès 3 ans jusqu'à 12 ans. Les inscriptions se font au centre de loisirs. Vous munir de votre déclaration de revenus 2004 afin d'établir la tarification journalière selon les revenus et le nombre d'enfants à charge. Une fiche sanitaire vous sera remise afin de mettre à jour les renseignements indispensables aux bonnes conditions d'accueil.

Les enfants sont inscrits à la journée. Les horaires de fonctionnement sont de 7h30 à 18h30.

Les vacances de février approchent, pensez aux inscriptions dès maintenant en appelant au 02 35 81 40 41. Une équipe d'animation diplômée accueillera vos enfants chaque jour des vacances ainsi que les mercredis.

A bientôt aux fripouilles

Chasse aux oeufs

Cette année encore, l'équipe municipale et la commission C.C.A.S. seront au rendez-vous tant attendu des enfants et de leurs familles le matin du samedi 15 avril dans le parc du château de Martot.

Les enfants âgés jusqu'à 12 ans pourront participer à cette traditionnelle chasse aux œufs.



Dernière minute :

Nous apprenons que **NR - GYM** de Caudebec les Elbeuf organise son
2ème Grand Loto le dimanche 22 janvier à 14 heures

dans une salle de sports située à proximité de l'Espace Bourvil.
Nombreux lots dont : téléviseur LCD, ordinateur, DVD portable, etc.....

Participer à ce Loto, c'est soutenir et encourager les jeunes de notre commune qui fréquentent ce club de gymnastique pour les entraînements et les compétitions.

POUR LES ANCIENS

Les Colis de Noël et des Rois ont été distribués aux Anciens par les membres du CCAS.



Colis de Noël

La valeur du Colis de Noël distribué aux Anciens a été portée de 40 à 42 € pour l'année 2006.

Bon « combustible »

La valeur de ce bon passe de 90 à 95 € (623 F). Cette somme sera versée courant janvier sur le compte des personnes âgées pour l'achat de combustibles. (Un versement par foyer).

REPAS DU 3ème AGE

Le repas annuel des Anciens qui a été confié à l'auberge de la Gare a été fixé au **dimanche 19 mars 2006.**

ON EN PARLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) se précise. Les grandes lignes ont été arrêtées, ainsi que le plan de zonage et le règlement.

Une enquête publique concernant ce projet aura lieu, vraisemblablement courant juin. Des informations concernant les dates exactes vous seront transmises ultérieurement.

EXPOSITION AVICOLE

Grippe aviaire :

Conformément à l'arrêté de M. le Préfet de l'Eure qui a prolongé jusqu'au 31 mai 2006 les mesures d'interdiction de rassemblement d'oiseaux, **l'exposition avicole prévue les 18 et 19 février est annulée.**

DÉCÈS

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de

Gilles COUTEAU survenu le 17 octobre.

Nous présentons à son épouse, Josye, à ses enfants, Corinne et Fabrice, et à toute la famille nos sincères condoléances.

Remerciements

Madame Josye COUTEAU remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté un témoignage de sympathie lors des obsèques de son mari.



Les travaux de restauration du chateau sont en cours d'achèvement et les services de la Communauté de Communes "Seine-Bord" s'y installeront au cours du premier trimestre 2006.

Collecte des déchets recyclables

Quand sortir les sacs « bleus » : le même jour que celui des ordures ménagères mais tous les 15 jours (exemple : 23/01, 6/02, 20 /02, 6/03, 20/03, etc...). Il est conseillé de sortir ces sacs la veille au soir du collectage. Reportez-vous au calendrier réalisé par le S.Y.G.O.M.

Attention pas de ramassage des sacs « bleus » le lundi 1er mai.

Rappel : des conteneurs à verre, à papier et à huiles usagées sont à votre disposition à proximité du parking de la salle des fêtes et un conteneur à verre est situé près de la station d'épuration.

Le tri sélectif contribue à réduire les coûts de destruction des ordures ménagères et à protéger notre environnement.

ON EN PARLE

Du nouveau pour les bébés !

Voilà qui devrait soulager les familles et les assistantes maternelles de Martot et ses environs !



Dans le cadre de sa compétence enfance jeunesse, la communauté de communes « Seine-Bord » conventionne avec la municipalité de Pont de l'Arche en vue de réserver une capacité de 10 places au multi accueil. Cet accord signé fin décembre 2005 devrait permettre aux familles du territoire de trouver des solutions de garde en faveur des enfants âgés entre 3 mois et 3 ans au sein d'un service de proximité.

Pour inscrire votre enfant, contactez Carole DUPONT à la crèche Bidibule de Pont de l'Arche au 02 35 02 01 08

Les assistantes maternelles de La Communauté de Communes ainsi que les jeunes familles pourront dès 2006 contacter le Relais Assistantes Maternelles de Pont de l'Arche pour les informer, les accueillir et les guider dans leurs démarches administratives, juridiques et éducatives. Des ateliers d'éveil seront prochainement organisés au centre de loisirs de Criquebeuf à raison d'un créneau par semaine pour permettre aux professionnels de la petite enfance de se rencontrer autour des activités encadrées par une éducatrice de jeunes enfants.

Pour toutes informations concernant le relais, contactez Isabelle BOIS au 02 35 23 89 61

Participation de la commune au centre de loisirs

Le conseil communal vient de suspendre la participation de la commune aux familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs. La compétence enfance et jeunesse revenant à la Communauté de Communes « Seine-Bord », la tarification en vigueur a permis d'alléger le coût journalier d'accueil pour toutes les familles. En effet le tarif maximum appliqué s'élève à 8,69 € et comprend toutes les sorties, l'ensemble des activités encadrées ainsi que le repas au restaurant scolaire.



Prochainement, la mise à jour du "site internet" de la commune sera effective.

Rappel de l'adresse :
[http:// martot 27.free.fr](http://martot27.free.fr)



Reconnaissance

Félicitations de la part de l'EFS - Normandie qui a transmis aux personnes, un diplôme de donneur de sang bénévole, pour leur 10ème don.

TARIFS ET AIDES

Année 2006:

Location salle: 200 €
Location cantine: 115 €
Location Vin d'honneur: 60 €

Colis Anciens: 42 €
Bons « Combustible »: 95 €
Bons scolaires
(collèges et Lycées): 32 €

Centre de Loisirs:

Le conseil avait institué une aide lorsque le Centre de Loisirs était régi par les communes de Criquebeuf et de Martot.

Depuis le 1er septembre, c'est la Communauté de Communes « Seine-Bord » qui le gère. Aussi, en raison de la diminution du coût de la journée de centre de loisirs et dans un souci d'harmonisation avec les autres communes de la Communauté de Communes « Seine Bord », le Conseil décide de supprimer l'aide financière à compter du 3 janvier 2006.



AU CONSEIL

AGENT ADMINISTRATIF COMPLEMENTAIRE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE DESTRUCTION DE NIDS D'INSECTES

La Municipalité souhaitait pouvoir prendre en charge 50 % du coût de l'intervention des pompiers qui apparaît coûteuse (80 €). Cette délibération a été annulée par les services de la Sous-Préfecture.

Une nouvelle solution qui est à l'étude doit pouvoir rendre cette aide effective.



Un agent non titulaire effectuera 6 heures par semaine à la mairie. Il s'agit de madame Caroline TESSON, qui travaille à temps non complet à la mairie de Criquebeuf sur Seine.



GESTION DE L'ASSAINISSEMENT ET FIXATION DE LA PART COMMUNALE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Le Maire informe les conseillers du résultat de l'appel d'offres concernant la gestion de l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales).

C'est la Générale des Eaux qui a obtenu la gestion de ces prestations de service pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2006.

Il précise que l'intervention de la Générale des Eaux sera plus complète que précédemment, elle comprendra le réseau d'eaux pluviales, l'entretien de la station de relèvement, l'inspection caméra des réseaux, l'intervention pour désobstruction, l'astreinte, etc...

La part communale concernant le traitement des eaux usées se trouve de ce fait majorée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe la part communale à 0.95€ par m³ à compter du 1^{er} janvier 2006, il décide en outre, sauf avis contraire décidé par délibération, d'indexer ce montant selon la formule précisée à l'article 25 du cahier des clauses administratives et techniques particulières.



APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU P.O.S.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'avis du Commissaire Enquêteur et du registre de concertation, approuve la révision simplifiée du P.O.S. concernant le classement de terrains boisés en zone exploitable en carrières et demande que les recommandations énoncées par le Commissaire Enquêteur soient suivies :

- que les accès à la forêt et les chemins forestiers de randonnées soient préservés aux abords du site et que le projet S.P.S. de « circuit de découverte » soit activé ;
- que le reboisement progressif des zones exploitées soit effectif pour réduire les zones dénudées qui nuisent à la qualité du paysage ;

que soit établi, pour une meilleure transparence, un rapport à chaque réunion de la « commission de surveillance et de suivi des carrières » et que les analyses d'eau de la nappe phréatique faites régulièrement par S.P.S. soient commentées pendant ces réunions.

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...

DONNER UN PEU, C'EST AIDER BEAUCOUP !



La collecte de sang organisée le 7 décembre 2005 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 138 donneurs dont 15 personnes accomplissaient ce geste pour la 1ère fois. Exceptionnellement, par manque d'effectif médical, l'EFS n'a pas effectué de prélèvement de plasma. Les donneurs de plasma peuvent contacter le centre de l'EFS au Tél : 02 35 60 03 83 pour prendre rendez-vous.

Bilan des collectes 2005 à Martot : 634 donneurs dont 87 pour la 1ère fois.

PUIS-JE DEVENIR DONNEUR DE SANG ?

Oui, à condition d'être en bonne santé. Chaque don est précédé d'un entretien avec un médecin. Cet entretien, confidentiel et couvert par le secret médical, permet au praticien de s'assurer que vous ne prenez aucun risque, ni pour vous-même, ni pour le receveur.

Les prochaines collectes de sang, à la salle des fêtes de Martot, sont programmées pour les mercredis **8 février, 31 mai, 20 septembre et 13 décembre 2006.**

En 2006, par vos dons, vous pouvez décider de sauver des vies.

Tonnerre d'applaudissements

Le 4 novembre, 160 personnes s'étaient rendues à la salle des fêtes pour assister à la pièce de théâtre « **Ils s'aiment** » interprétée par Valérie MORGANE et Frédérick HOLMEIR.

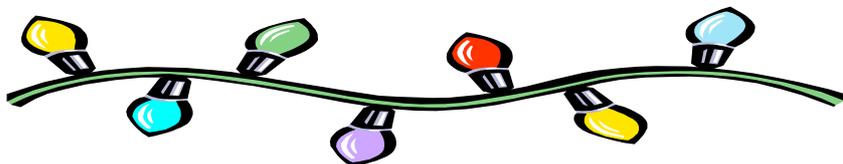


Valérie et Frédérick

Spectaculaires et conviviaux, les sketches variés ont ravissés l'assistance insatiable qui a exprimé sa joie par des salves d'applaudissements.

Belle prestation de la part de ces 2 acteurs.

ILLUMINATIONS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Pour la deuxième année consécutive, les illuminations de Noël ont installé leurs quartiers d'hiver dans les rues de Martot pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les habitants de la commune se sont eux aussi prêtés au jeu en parant les maisons de leurs habits de lumière, et ce de façon encore plus soutenue cette année, offrant ainsi aux passants cette ambiance de « **commune où il fait bon vivre** ».

Tous ces efforts méritent un grand BRAVO et un grand MERCI à tous !!!

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...

SCOOP À MARTOT



Qui veut gagner des millions ? Tout le monde bien sûr !

Mais TF1 en offre aux associations par le biais d'une émission spéciale, où interviennent des couples célèbres.

Mardi soir, 13 décembre, c'était la diffusion sur TF1 de l'émission de Jean Pierre Foucault, enregistrée une semaine plus tôt, ayant comme candidats :

Jean Pierre Pernaut et Nathalie Marquay.

Lionel Cazin, président, et Sylvie Jeufroy, fondatrice, accompagnés de leur équipe de bénévoles avaient organisé un repas partagé à la salle des fêtes de Martot afin d'assister "en famille" à la projection de cette émission. Et, grande surprise, se sont joints à toute l'équipe, Jean Pierre Pernaut, le présentateur mythique du journal de treize heures, et Nathalie Marquay, la marraine de l'association "Ti'Toine", en personne, venus découvrir leur prestation, en compagnie de ceux qui œuvrent pour la même cause. Ils concouraient à ce jeu au profit de l'association "Ti'Toine". Ils ont déclaré que ce jeu est particulièrement stressant et que malheureusement ils ne sont pas allés jusqu'au fameux million mais qu'ils sont très fiers d'avoir quand même gagné **72 000 euros pour "Ti'Toine"** et surtout pour la recherche contre le cancer.

Lionel Cazin a tenu, au nom de tous, bénévoles et chercheurs, à remercier Jean Pierre et Nathalie pour ce nouveau chèque, qui porte désormais les dons à près de 180 000 euros.

Au cours de discussions, Jean Pierre, surpris de l'accueil fait à son couple, a avoué que c'était sa première visite à l'association "Ti'Toine" et que ce ne sera pas la dernière.

Dès le lendemain, les bénévoles sont repartis pour d'autres actions, avec une seule idée en tête : promouvoir le don du sang et de plaquettes.



Spectacle de fin d'année



À l'assaut du Père Noël

Vendredi 16 décembre 2005 à 18 heures 30, comme le veut la tradition, chère à tous, le rendez-vous était donné aux martotais, petits et grands, à la salle communale, pour fêter Noël (comme une répétition avant le grand soir !).

Les chants des écoliers de Martot, le spectacle « *comme frère et sœur* »,

suis de traditionnel verre de l'amitié, ont animé cette soirée festive, sans oublier bien sûr la visite tant attendue du Père Noël, toujours fidèle, avec sa hotte pleine de friandises pour gâter les enfants.

Toujours un grand moment d'amitié et de partage, cette soirée fut cette année encore appréciée de tous.

ÇA S'EST PASSE A MARTOT ...

Les fripouilles fêtent Noël



Le centre de loisirs ouvert pendant deux semaines du 19 décembre 2005 au 02 janvier 2006 a connu un vif succès. En moyenne par jour, une vingtaine d'enfants ont participé aux nombreuses activités organisées par Delphine, Dorine, Emeline, Guillaume et Farid. Le programme de Noël a illuminé les vacances des petits comme des plus grands. Décoration de la salle, grands jeux, visite du marché de Noël de Rouen, spectacle de fin d'année, piscine, fabrication de cadeaux, repas de réveillons...voici le résumé de ces vacances. Bien sûr, le Père Noël n'a pas manqué de venir rendre visite aux enfants pour leur offrir des friandises.

Pour contacter le centre de loisirs « Les fripouilles », appeler Delphine MORELLE au 02 35 81 40 41.

On se bouge chez les ados

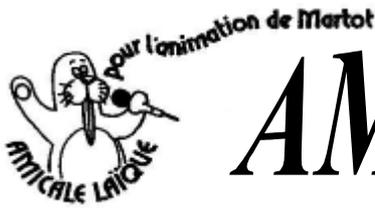
Les jeunes martotais ne peuvent pas dire qu'il n'y a rien à Martot ! L'annexe près du château accueille les jeunes de 12 à 17 ans pour pratiquer diverses activités pendant les vacances.

A Noël, l'opération papier cadeau organisée avec la collaboration du magasin « Super U » d'Igoville, permettra à ceux qui ont participé de partir quelques jours à l'aventure; les jeunes ont pu également échanger sur leurs souhaits de destination lors des futurs camps d'été et entamer quelques démarches administratives encadrées par les animateurs. Myriam, Antoine et Raphaël encouragent nos adolescents à se montrer responsables et à avoir un rôle actif dans leurs projets de vacances.



Rappelons que l'accueil sur l'annexe est organisé de 13h45 à 18h45 chaque jour des vacances scolaires.

Informations au 02 35 87 89 97 ou 02 35 79 12 75.



AMICALE ÉCHOS

RAPPEL des ACTIVITÉS

29 octobre 2005 en matinée : Les concours de coinchée et de dominos ont été prisés respectivement par 24 et 6 participants.

26 novembre 2005 : Participation de l'Amicale au Marché de Noël avec le traditionnel stand du « vin chaud » dont le succès est devenu incontestable.

7 janvier 2006

En matinée et à l'issue des vœux du Maire, l'Amicale a offert la galette des Rois.

En soirée, les concours de coinchée et de dominos se sont déroulés en présence de 64 joueurs.



*André GARIN
gagnant de la
coinchée*

*Simone VIGNIER
gagnante aux
dominos*



ACTIVITÉS PRÉVUES

5 février 2006 à 14 h : 25^{ème} **Super Loto** de l'Amicale à la salle des fêtes.
Ouverture des portes à 13 h.

ATTENTION : aucune réservation de places ne sera prise par les organisateurs.

25 mai 2006 : 15^{ème} **Foire à Tout**.

Les dates de permanences pour les réservations d'emplacement seront communiquées ultérieurement.

27 mai 2006 : Après midi sportif et soirée pique nique.

15 et 16 juillet 2006 : Week-End au **PUY du FOU**.

Quelques places sont disponibles. S'adresser à *J.C. GOUJON* avant le 31 janvier 2005.

MARCHÉ DE NOËL

Vue générale



Les visiteurs, moins nombreux qu'escompté, ont pu apprécier la diversité et la qualité des produits exposés et faire des acquisitions pour les fêtes de fin d'année.

De renommée régionale, le 5ème marché de Noël a dû s'étendre à l'extérieur de la salle des fêtes puisque certains exposants n'ont pas hésité à braver les caprices de la météo pour obtenir un emplacement.



Vue de l'estrade



L'équipe du vin chaud

Parmi les exposants, la coopérative scolaire a tenu son stand et procédé à la vente de pâtisseries et de pizzas « maison ».

A l'extérieur, on pouvait humer l'odeur de la choucroute à emporter,



Stand "made in Martot"

acquérir des pâtes à sel et déguster le traditionnel « vin chaud » pour se réchauffer alors que certains enfants s'initiaient à l'équitation en compagnie du Père Noël.

A 18 heures, les lots de la tombola, offerts par les exposants, ont été tirés au sort parmi les 410 bons de participation déposés dans l'urne. Félicitations aux heureux gagnants.



Autour du tonneau



Quel millésime!

La réserve



Vue extérieure



Un p'tit tour à dos d'âne

INFOS DE L'ÉCOLE



Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.

LES PARENTS D'ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTES ORGANISENT AU PROFIT DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE :



SOIRÉE PAELLA

Samedi 25 MARS 2006 à 19 H 30
Salle des fêtes de Martot.

Inscription à la soirée :

Adultes : 18 euros

Enfants (moins de 12 ans) : 8 euros

(moins de 4 ans) : gratuit

Vous pouvez réserver dès à présent et jusqu'au 4 mars 2006 au plus tard.

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

Nos vœux pour la planète :



- c'est que tous les gens aient une maison pour dormir à l'abri. **Jonathan**

- qu'il n'y ait plus d'accidents de transport ainsi il n'y aura plus de blessés ou de morts. **Fanny**

- que les gens ne meurent pas à cause des méchants qui veulent les tuer. **Jordan**



- que la terre ne soit plus polluée, pour qu'on vive mieux. **Marion**

- C'est de ne pas se tuer pour pouvoir s'occuper de ses camarades. **Sébastien**

- Qu'il n'y ait plus de gens au chômage. **Léa**

- c'est que l'on découvre de nouvelles espèces animales. **Corentin**

- Qu'il n'y ait plus d'attentats. **Anaëlle**



- qu'il y ait plus de vacances que d'école. **Amélie**

- qu'il y ait des gens qui construisent des écoles dans les pays qui n'en n'ont pas. **Alexandre**

- Que tout le monde travaille avec un salaire raisonnable, comme ça plus personne ne sera pauvre. **Charly**



- qu'il n'y ait plus d'enfants ni d'adultes pauvres. **Audrey**

- Je voudrais qu'il n'y ait plus de bagarre. **James**

- qu'il n'y n'ait plus de guerre. **Jules**

- que tous les habitants du monde aient à manger. **Grégory**



Infos école (suite)

Un après-midi à la résidence du Bois Rond

Dans le cadre de notre projet d'école « ouverture sur le monde » et pour établir une relation entre les générations nous sommes allés à la résidence du Bois Rond.

La résidence du Bois Rond est une maison de retraite, elle se trouve à Cléon. Nous avons passé un après-midi avec les résidents et résidentes.

On s'est bien amusé.



Le 9 décembre 2005, on est allé au Bois Rond il y a un peintre extraordinaire. Il a fait plein de tableaux dans sa chambre.

On a joué aux jeux de société avec les personnes âgées; Elles étaient gentilles.



A la maison de retraite, nous avons chanté et cela a fait très plaisir aux personnes âgées.

INFOS DE L'ÉCOLE (suite)

JEUX DE MOTS



Anagrammes

*Par le jeu des anagrammes ,
Sans une lettre de trop ,
Tu découvres le sésame
Des mots qui font d'autres mots.*

...

Pierre Coran

Voilà nos anagrammes :

neige - génie

trou - tour

poule - soupe

chien - niche

rame - mare

image - magie

A vous de trouver ceux – ci :

rage.....

trace.....

ongle.....

naître.....

coupe.....

loups.....

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

LE GÂTEAU BASQUE

Ingrédients (pour 8 personnes) :

Pâte : 3 œufs, 180 g. de sucre, 350 g. de farine, 200 g. de beurre, levure (facultatif).

Crème : 200 g. de sucre, 1 œuf, 2 cuillères à soupe de farine, ½ litre de lait, vanille ou rhum vieux.

Préparation de la pâte :

Verser la farine dans un saladier, façonner un puits et y verser les œufs battus, le beurre ramolli et coupé en morceaux, le sucre. Travailler la pâte ; elle doit être ferme et ne pas coller (si ce n'est pas le cas, ajouter de la farine). Laisser reposer pendant une heure.



Préparation de la crème :

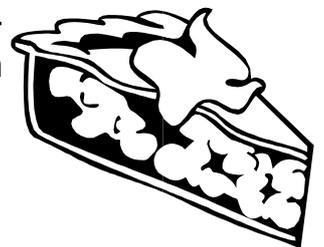
Mélanger le sucre, l'œuf battu et la farine avec une spatule en bois. Incorporer le lait petit à petit sans cesser de remuer ; mettre sur feu doux et remuer sans arrêt jusqu'à obtenir une crème relativement épaisse. Laisser refroidir.

(Plus simple et plus rapide ! : faire la crème avec la préparation pour flan/crème pâtissière « *IMPERIAL* » trouvée dans toutes les grandes surfaces)

L'heure écoulée, partager la pâte en deux. A l'aide d'un rouleau, confectionner deux abaisses^①. Beurrer et fariner un moule à manqué ou à tarte (avec un bord assez haut) ; y placer la première abaisse, verser la crème et recouvrir avec la deuxième abaisse en appuyant bien sur les bords.

A l'aide d'une fourchette, tracer des sillons fins puis dorer au jaune d'œuf.

Placer à four chaud pendant 30 minutes environ.



BON APPÉTIT !!!!!

Stéphanie

① abaisse : pâte aplatie à la forme du moule utilisé.

J'ai descendu dans mon jardin.

Clématite

Les espèces à tailler



Cette clématite à grandes fleurs 'Blue Spectacular' mérite une taille sévère.

La taille des clématites est fonction des périodes de floraison.

Toutes les espèces fleurissant au printemps (de la mi-mars à fin mai) forment leurs petites fleurs sur du bois d'un an, c'est-à-dire sur des tiges ayant poussé au cours du dernier été.

En février on se contente de nettoyer les bois morts et de rabattre un peu les tiges vraiment trop longues.

On attend la fin de la floraison (début juin) pour pratiquer une vraie taille.

En revanche les hybrides et les espèces à grandes fleurs qui commencent à fleurir à partir de la fin mai, portent leurs fleurs sur du bois de l'année, c'est -à-dire sur les tiges qui poussent dès le début du printemps.

Il faut donc tailler avant cette pousse, soit en février.

Évitez seulement les jours de gel.

On pratique alors une taille sévère en coupant juste au-dessus d'une paire d'yeux bien formés qui est située près d'une tige charpentière.

En effet, on garde la ou les tige(s) palissées qui permettent de couvrir un mur ou un treillage.

Les pommes de terre

Mettez les à prégermer

Dès février, on trouve des semences de pomme de terre vendues en vrac mais non germées.

C'est moins cher que les plants germés dressés vendus en clayette en mars, mais c'est à vous de les faire prégermer.

L'opération est assez simple.

Observez bien les deux extrémités des tubercules, l'une (le talon) étant plus pointue que l'autre (la couronne).

Vous devez les disposer dans une cagette, verticalement (dans une boîte d'œufs ils tiennent facilement) avec le talon en bas et la couronne en haut.

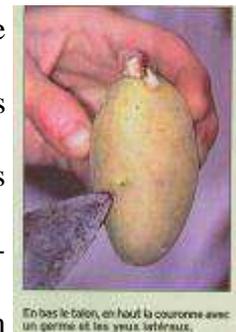
Placez la cagette dans une pièce à 12° ou 15°C, près d'une fenêtre mais pas près d'un radiateur, et patientez quatre à cinq semaines.

Les germes qui vont apparaître au sommet du tubercule seront les futures tiges du plant.

Les yeux situés sur les côtés de la pomme de terre donneront les futures racines qui elles-mêmes porteront les nouveaux tubercules.

Quand ces semences ont prégermé, c'est-à-dire lorsque les germes sont bien formés, presque dressés mais encore trapus, il faut planter sans attendre dans une terre à 8° ou 10°C (pas moins).

Vous devez donc lancer la prégermination des plants en fonction de la date présumée de plantation, soit à la mi-février pour une mise en terre durant la seconde quinzaine de mars.



En bas le talon, en haut la couronne avec un germe et les yeux latéraux.

Marjorie

J'ai descendu dans mon jardin.

Astuces des jardiniers

Boîte à boutures

Avec une boîte à œufs, on peut faire des boutures par 6, par 12 ou même 13 à la douzaine...
A ce prix, on n'en manque jamais.

Temps de réalisation : ½ heure.

Matériel :

Des boîtes à œufs de préférence en carton (il absorbera l'excès d'humidité du terreau susceptible de provoquer la pourriture des boutures), du terreau de qualité pour semis ou bouturage.

Comment s'y prendre ?



Séparez les boîtes en deux.

Remplissez-les de terreau pour semis.

Humectez-le grâce à un pulvérisateur, piquez les boutures puis placez le tout dans une miniserre.

Inutile d'arroser, l'ambiance humide sera suffisante pour éviter le dessèchement des feuilles.

Et pour les très petites boutures, une boîte d'œufs en matière plastique transparente gardée entière se transforme en géniale miniserre, le temps nécessaire à l'enracinement.

Percez dans le fond les orifices du drainage.

Caisses à semis improvisées

Destinés à être repiqués ailleurs rapidement, les semis peuvent germer dans des contenants très divers et surtout gratuits que l'on jette après ce second usage.

De façon à économiser le terreau, recherchez des contenants plutôt larges et plats, à exemple des terrines de semis classiques.



Les caissettes en polystyrène des poissonniers ont les dimensions idéales, mais pas toujours l'odeur...

Rincez-les à l'eau vinaigrée.



Une boîte à camembert peut faire office de godet.

Vous pourrez utiliser la boîte à brie ou même la boîte à chaussures, nettement plus grandes.

Très convoité, le pot de yaourt est facile à saisir par ses rebords.

Utilisez à plat la brique rectangulaire (jus d'orange ou soupe) après avoir découpé soigneusement la partie supérieure à un centimètre des bords : elle conservera mieux sa forme.

N'oubliez pas de percer des orifices de drainage dans le fond de tous les emballages étanches.

Marjorie

Le saviez-vous ?



L'heure, c'est l'heure !

Qu'est-ce qui fait « dring ! », qui s'enfuit, et refait « dring ! » ? Le réveil créé par une jeune étudiante américaine. Après la première sonnerie, il part se cacher grâce à un petit moteur qui lui permet de rouler, pour retentir plus loin, de sorte qu'on ne peut pas taper dessus pour se rendormir ! Cette jeune américaine a inventé cette machine infernale parce qu'elle en avait assez d'être en retard !



Interdiction de marcher trop lentement



« Plus vite ! Marchez plus vite ! » ont ordonné à une vieille dame des policiers de la ville de Malanda, au nord de l'Australie.

Celle-ci traversait péniblement une rue avec sa canne. Trop lentement aux yeux des forces de l'ordre qui lui ont collé une amende de 30 dollars australiens (19 euros). Heureusement, la délinquante de 83 ans, soutenue par la presse locale, a obtenu de ne pas payer le PV.



Aboyer, ça donne soif !

Encore une attention « touchante » accordée à nos amis à quatre pattes. Après les hôtels et les restaurants, voici la première eau minérale pour les chiens. Inventée par une société australienne, elle est enrichie en vitamines (c'est bon pour le poil), et est aromatisée : poulet ou bœuf !



... Et vous trouvez ça drôle ?

**SI C'EST VRAI,
C'EST FORCEMENT FAUX !**

Les Grecs adoraient les jeux d'esprit. Grands amateurs de paradoxes, ils se plaisaient à dire des phrases apparemment simples mais qui contenaient une contradiction insoluble.

Voici la plus ancienne, exprimée par le poète Eubulide le Crétois, au IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ : « **Je suis un menteur.** »

◆ Si cette phrase est **vraie**, alors Eubulide est en train de dire la vérité. Donc il n'est pas un menteur et quand il se déclare menteur, c'est inexact. La phrase est donc **fausse**.

◆ Si cette phrase est **fausse**, alors il n'est pas en train de dire la vérité, donc il est un menteur, par conséquent sa déclaration est **vraie**.



MOTS CROISES par Monique Caillou

Horizontalement :

- 1 – On le fait beaucoup à Martot
- 2 – Ne rendra pas libre
- 3 – Nos champs ne le sont pas
- 4 – Peut entraîner une cuite ! – 12 par an
- 5 – Première rivière en français – s’amuse bien - négation
- 6 – Chants latins
- 7 – Détaillée
- 8 – Pas détendus

Verticalement :

- A – Dévalent les montagnes
- B – Fanatique
- C – Dit, s’il est petit – ivre, peut-être
- D – Après bis – tous les chemins y mènent
- E – Inégalés
- F – Petite reine – bon pour le bétail
- G – A sans doute trop travaillé
- H – Pas du jour

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Solution du labyrinthe et des mots croisés en page 26



JEU - CONCOURS
solution
n°18

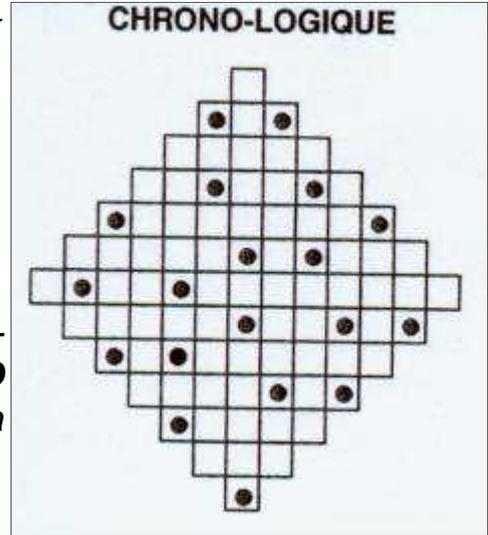


Nous remercions les participants du jeu-concours de notre précédent COM. INFOS (n° 18) et nous félicitons particulièrement deux d'entre eux qui ont trouvé la solution :

Monique CAILLOU et Vanessa DAVID



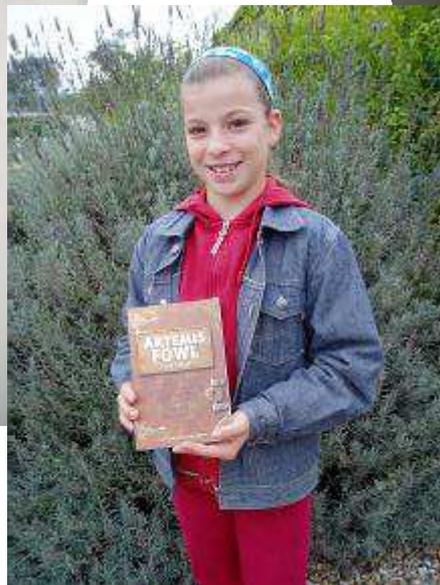
Le tirage au sort a désigné **Vanessa DAVID** comme gagnante de la bouteille de champagne.



RÉTROSPECTIVE 2005



Patrice LEHEU



Anastatia CLOUSIER

Benoît MARTIN





JEU - CONCOURS n°19



Nous vous soumettons cette fois-ci un petit problème de calcul proposé par Monique Caillou.

Quatre amis se promènent dans la nuit et se retrouvent devant un pont étroit qu'ils ne peuvent franchir que 2 par 2.

Ils n'ont qu'une lampe électrique et il va falloir que l'un de ceux qui sont passés revienne sur ses pas pour rapporter la lampe.



Monique CAILLOU
Rédactrice des mots croisés

Il faut savoir que chacun d'entre eux peut traverser le pont :

- le premier « A » en 1 minute
- le deuxième « B » en 2 minutes
- le troisième « C » en 5 minutes
- le quatrième « D » en 10 minutes

Il leur faut se retrouver tous les 4 de l'autre côté en 17 minutes seulement, le plus rapide allant au pas du plus lent.

(exemple : si A traverse avec B, ils mettront 2 minutes ; s'il traverse avec C, ils en mettront 5).

Dans quel ordre vont-ils passer le pont ?

↳ Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses et le gagnant se verra remettre une récompense.



Veillez découper et déposer votre bulletin-réponse du « Com-Infos n° 19 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 3 février 2006.

Nom et prénom :

Adresse :

.....

.....

Réponse :

.....

.....

.....

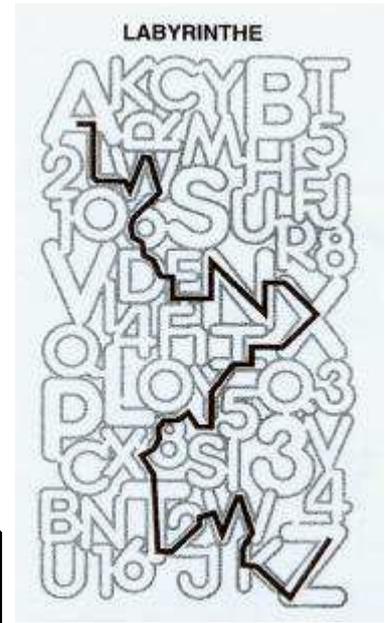
.....

.....

LES Z'ANNONCES

A vendre :

scooter 125 Honda
 modèle : Spacy — 125 cm3
 année 1988
 9200 Kms d'origine
 Prix : 900 euros
 Tél : 06 87 32 84 48

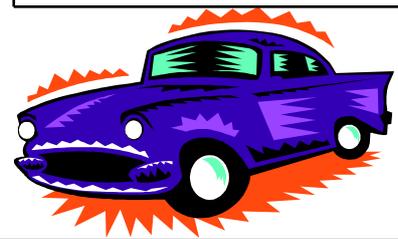


Solution des mots croisés

S	E	S	S	E	R	T	S	8
E	E	R	E	M	U	N	E	7
S	T	E	T	O	M		D	6
I	N		I	R		A	A	5
S	I	O	M		U	R	C	4
S	E	L	I	R	E	T	S	3
A	R	E	N	E	L	I	A	2
R	E	V	I	T	L	C	U	1
H	G	F	E	D	C	B	A	

Vends :

Citroën Xantia Turbo D
 Année : 1995
 143 000 Km
 1ère main
 Prix : 4500 €
 Tél : 02 35 81 79 89



Faites nous parvenir vos petites annonces.

La parution est gratuite.

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



11/11/2005
cérémonie au monument aux morts



26/11/2005
Marché de Noël "les retrouvailles"



16/12/2005
Noël de la commune



7/01/2006
Les vœux
du Maire
"les officiels et
l'assistance"



7/01/2006
concours de
dominos et de
coïncée



14/01/2006
Vernissage de la 21ème exposition de peinture



LE TRIMESTRE EN PHOTOS

illuminations

décorations



*L'équipe de la rédaction
de votre journal
vous présente
ses meilleurs voeux
pour 2006*

21ème SALON D'HIVER

Ce salon a réuni 78 peintres (qui ont exposé 307 tableaux), 4 ateliers ou écoles de peinture, l'école de Martot et 3 sculpteurs.

Un public nombreux est venu apprécier les œuvres des artistes dans la salle des fêtes qui ressemblait à une galerie d'art.

Cette année, le thème de « la belle époque » a inspiré 23 peintres qui ont réalisé des œuvres très appréciées.

« *les maisons normandes* » est le thème retenu pour le 22ème Salon d'Hiver.



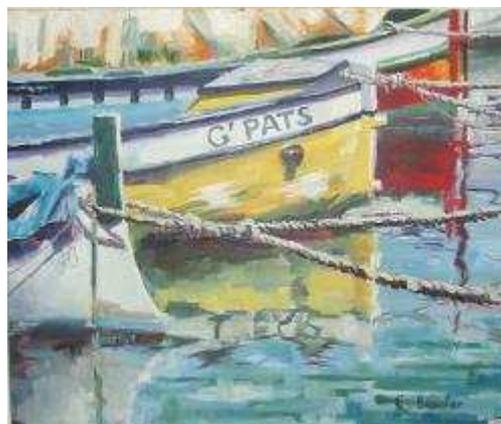
« Le miracle de la vie »
Prix du Jury
décerné à
Brigitte
CONESSA

Le coup de cœur
de l'équipe de rédaction
« Com-Infos »

11 prix ont été attribués par le jury

PALMARES :

Prix « Huile » : Florence ANQUETIN
Prix « Aquarelle » : Ghislaine FALLU
Prix « Autres Techniques » : Jean-Pierre PORNON
Prix du Jury : Brigitte CONESSA
Prix du Thème : Pierre DEMARLY
Prix de la Municipalité : Robert DUCLOS
École RIBREAU : Jean-Pierre LANGLOIS
École Régis BOUFFAY : Nicole HUSSONNOIS
École MOUSS de St Aubin : Ludovic DELAFOSSE
Atelier 43 d'Elbeuf : Micheline DRUESNE

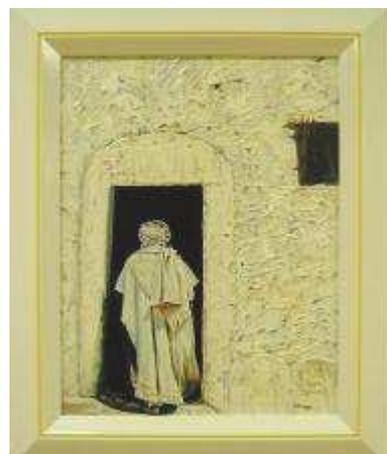


« Port de Nice »
d'Elisabeth BESNIER
Atelier BOUFFAY

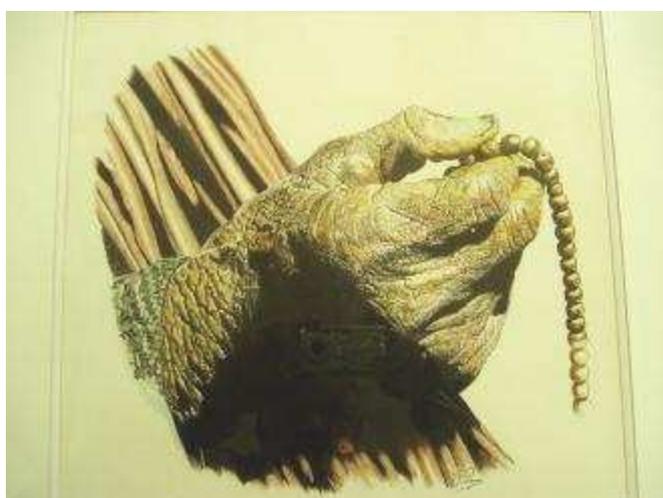


« Les jardins des Tuileries en 1900 »
 Prix du Thème décerné à
 Pierre DEMARLY

*Félicitations aux enfants de
 l'École de Martot pour leur par-
 ticipation à la 21ème exposition.*



« Entrée à l'ombre »
 de Brigitte CONESSA



« La prière »
 Prix autres techniques décerné à
 Jean-Pierre PORNON



« La flaque d'eau »
 de Pierre BIGNON



Pendant le vernissage



Remise des prix aux lauréats

A MEMORISER

Langage des fleurs

Dites-le avec des fleurs

Au siècle dernier, les grandes dames offraient et recevaient de petits bouquets ronds porteurs d'un message secret exprimé dans le langage poétique des fleurs.

Pourquoi ne pas retrouver ce langage lorsque vous composez des bouquets ?



Anémone.....	persévérance
Azalée.....	joie d'aimer, tempérance
Bégonia.....	cordialité
Bleuet.....	timidité
Chrysanthème.....	longévité
Colchique d'automne.....	beaux jours passés
Dahlia.....	reconnaissance
Freesia.....	résistance
Glaïeul.....	réussite, rendez-vous
Gypsophile.....	légèreté, élégance
Immortelle.....	souvenir
Iris.....	bonnes nouvelles
Jonquille.....	affection
Laurier.....	gloire, triomphe
Lavande.....	silence, tendresse, loyauté
Lilas.....	première émotion
Lis.....	majesté, pureté
Marguerite.....	simplicité
Muguet.....	fin des peines, retour au bonheur
Myosotis.....	souvenir fidèle
Narcisse.....	égoïsme, indifférence
Œillet.....	caprice
Olivier.....	paix
Oranger.....	virginité (utilisé jadis dans les couronnes de mariée)
Orchidée.....	ferveur, raffinement
Pavot.....	sommeil
Pensée.....	souvenir affectueux
Primevère.....	jeunesse
Rose.....	amour
Souci.....	chagrin
Tulipe.....	inconstance
Violette.....	modestie

La botanique et le latin

L'utilisation du latin en botanique semble compliquer la vie de l'amateur jardinier. En fait, c'est une grande simplification qui permet à tous les amoureux des plantes de communiquer sans aucune équivoque. Voici comment on en est arrivé là.

Il y a plus de 2000 ans, Théophraste, un philosophe de la Grèce antique, avait établi une liste de quelque 450 noms de plantes. Au cours des siècles suivants, on ajouta à cette liste des centaines de noms et de descriptions. Certaines descriptions ne tenaient pas dans une seule page, et la mémoire humaine dut capituler...jusqu'à ce que le génie de la botanique y mette de l'ordre. En 1753, le Suédois Carl von Linné (1707-1778) publie en effet son œuvre maîtresse, *Species Plantarum*, où il explique comment et pourquoi il classe toutes les plantes connues scientifiquement. Il oublie toutes les descriptions compliquées pour ne conserver qu'une appellation binominale : le nom de genre (le nom de famille pour un humain) et le nom d'espèce (le prénom humain). C'est tout et révolutionnaire ! Les noms retenus sont souvent des mots grecs latinisés (exemple : *Cryptanthus*, qui signifie fleur cachée), ou des noms de botanistes et de scientifiques, de "sponsors" de la botanique, de propriétaires de jardins... (exemple : Michel Bégon, gouverneur de Saint-Domingue, a laissé le mot bégonia). On trouve aussi des noms locaux : *Ananas*, *Yucca*... Ces noms peuvent évoluer et changer en fonction des décisions des botanistes modernes. Ainsi, récemment, *Scindapsus* s'est vu transformer en *Epipremnum*.

Ensuite, au fur et à mesure des recherches, hybridations, découvertes fortuites ou génétiques, on a donné un nom de variété (à une plante trouvée dans un champ, un jardin...) ou de cultivar (à une plante obtenue par l'homme), c'est le cas pour les roses, iris, camélias... Le nom commun ou populaire est toujours employé, mais il peut provoquer des quiproquos. Ainsi on appelle "misère commune" aussi bien *Zebrina pendula* que *Tradescantia fluminensis*. Seul le latin offre une certitude scientifique et une détermination exacte dans tous les pays du monde.

**Numéros d'urgence****Gendarmerie : 17****Pompiers : 18****Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Appel d'urgence européen (à partir d'un portable) : 112

Centre anti-poisons (Rouen) : 02.35.88.44.00

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France : 0.810.333.027

Électricité De France dépannage : 02.32.40.68.23

France Télécom : 0.800.101.376

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France : 0.810.433.027

Gaz De France dépannage : 02.32.40.58.55

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Association sportive Pont de l'Arche : 02.35.02.16.61

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

Services publics

Centre des impôts de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Communauté de Communes « Seine-Bord » :

Secrétariat : 02.35.81.10.30

Service Social : 02.35.81.31.06

Service Sport, Jeunesse, Culture : 02.35.79.12.75

Service Technique : 02.35.23.04.50

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

École de Martot : 02.35.87.10.70

La Poste (Criquebeuf) : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Service d'assistance sociale (Pont de l'Arche) : 02.35.23.01.05

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Permanences et horaires d'ouvertures**Mairie de Martot : mardi et jeudi de 17h30 à 19h30 ou sur rendez-vous.****Déchetterie d'Alizay :**

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 17h

mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 1er avril au 30 septembre : fermeture à 18h le lundi et le vendredi

Déchetterie de Criquebeuf : lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

La Poste de Criquebeuf : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h

le samedi de 9h à 12h

fermeture le mercredi après-midi